

COVID-19 : consignes relatives aux signalements des échouages :

<http://observatoire-pelagis.cnrs.fr/actualites-240/actualites/article/covid-19-consignes-relatives-aux>

🇫🇷 BILAN HIVER 2020

○ 993 échouages du 1^{er} janvier au 18 mars 2020

Avant tout, on notera que le niveau d'échouages est resté particulièrement élevé à l'automne 2019, notamment dans le sud de la Bretagne. Le profil hivernal des échouages est similaire d'une année sur l'autre, le nombre s'intensifie à partir de la deuxième quinzaine de janvier pour atteindre un premier maxima au cours de la première quinzaine de février (fig. 1). Depuis le début de l'année, les effectifs observés sont similaires, (1 026 en 2019 à la même date, après consolidation des données). Les échouages concernent l'ensemble de la façade atlantique (fig. 2), avec toutefois des effectifs plus élevés entre la Loire et La Gironde, avec 55 % des échouages, pour 25 % au nord de la Loire et 20 % au sud de la Gironde. Les densités les plus élevées ont été observées en Vendée, où le nombre d'échouages s'élèvent à plus de 330, soit 1,3 dauphins par km de côte en deux mois et demi.

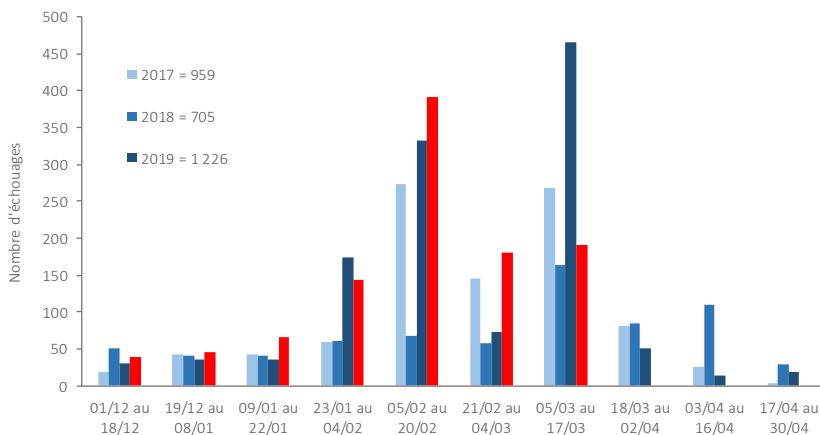


Fig. 1 : Nombre de petits cétacés échoués par quinzaine lors des hivers de 2017 à 2020 (façade atlantique)

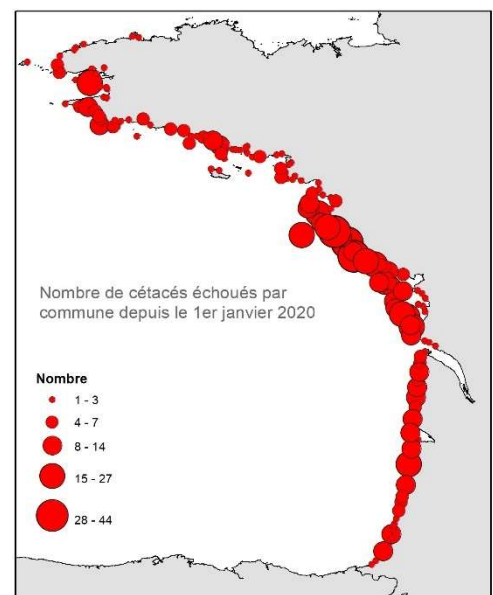


Fig. 2 : Distribution par commune des petits cétacés échoués depuis le 1^{er} janvier 2020

La plupart des **903 échouages recensés** ont été observés par les correspondants du RNE. Actuellement les données pour **344 individus** sont bancarisées, soit **38 %**, et permettent d'évaluer les taux suivants :

- 91,5 % sont des dauphins communs (n=313)
- 70,3 % ont fait l'objet d'un examen externe (n=220)
- 19,1 % ont fait l'objet d'un examen interne (n=42)

🚩 Bilan préliminaire des examens réalisés par l'Observatoire Pelagis et les correspondants du RNE

Les examens réalisés sur les carcasses sont fonction de l'état des animaux. Ne sont concernés par les examens externes et internes, selon les protocoles standards, que les animaux frais ou présentant une décomposition légère. On estime la proportion d'animaux examinables entre 40 et 70 % en fonction de la période.



Dépôt des Sables d'Olonne (85),
le 25 février 2020

Les premiers résultats des examens indiquent :

- 71,8 % des individus présentent des traces de captures accidentelles lors des **examens externes**.
- 88,1 % des individus sont diagnostiqués morts par capture accidentelle lors des **examens internes** (ce taux s'élève à 94 % sur les 20 autopsies réalisées en présence de vétérinaire).

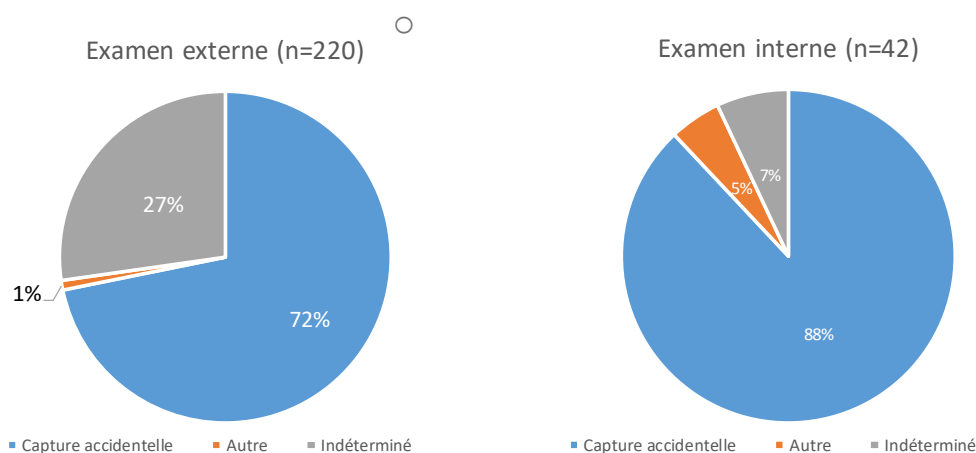


Fig. 3 : Résultats préliminaires des examens externes et internes réalisés sur des dauphins communs échoués en janvier et février 2020.

Renforcement de l'expertise vétérinaire



Plus de 40 individus ont été congelés pour une session d'autopsies programmée au printemps en présence de vétérinaires du RNE. La session sera encadrée par un vétérinaire pathologiste expert au niveau européen sur les causes de mortalité des cétacés.

Objectifs : renforcer les compétences des vétérinaires du RNE, valider les conclusions sur les causes de mortalité et documenter l'état sanitaire des animaux.

Mise à jour de la série historique des échouages

Les échouages sont suivis depuis les années 1970, et l'exploitation scientifique des carcasses est obligatoire depuis 1988. On sait aujourd'hui que les fluctuations et tendances observées depuis les années 90 ne sont ni le reflet de variations liées à la dérive ni de celles liées à la pression de signalement sur le littoral. Les facteurs responsables de ces variations sont principalement la mortalité et la distribution des animaux (Peltier et al. 2012 et Authier et al. 2014). Les pics d'échouages hivernaux sont des phénomènes récurrents qui se sont intensifiés depuis 2016 pour atteindre un record en 2019. Le début de l'année 2020 confirme cette trajectoire.

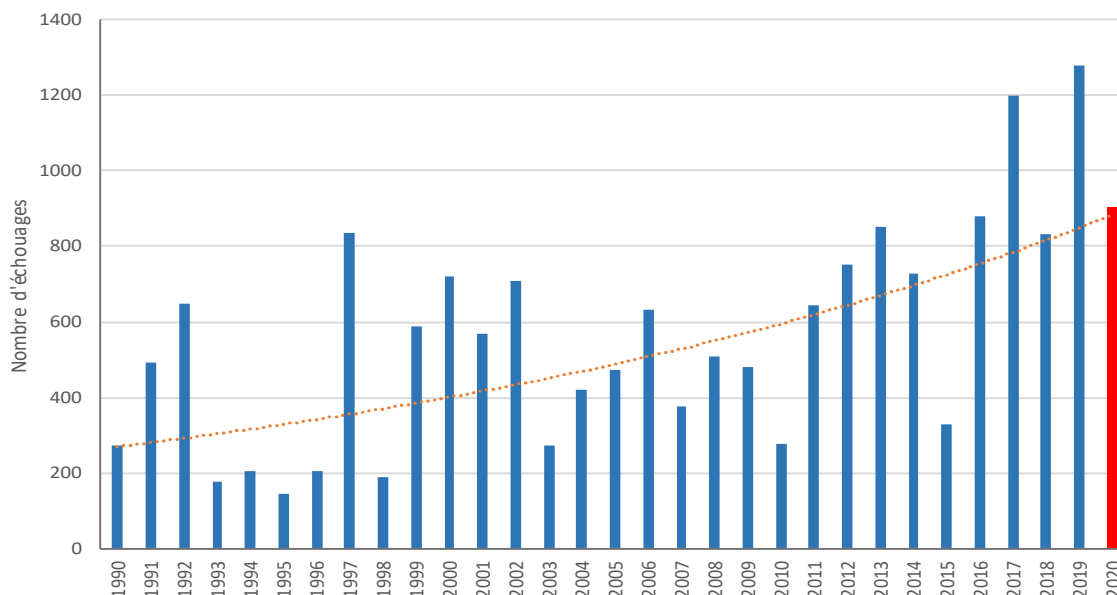


Fig. 4 : Nombre annuel d'échouages de petits cétacés sur la côte atlantique depuis 1990 (distribution arrêtée au 18 mars 2020).